



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 20 septembre 2018

Le Conseil Municipal, convoqué le 13 septembre 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (à compter de la question n° 16), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, Mme Claudine CAULET, M. Pascal CURIE (à compter de la question n° 5), M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA (à compter de la question n° 5), M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA (à compter et jusqu'à la question n° 38), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB (à compter de la question n° 3), Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 5), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question n° 38 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 16), M. Ludovic FAGAUT (à compter de la question n° 16), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à compter de la question n° 16), M. Philippe GONON (à compter de la question n° 15), M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Sylvie WANLIN.

Absents :

M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question n° 15 incluse), M. Emile BRIOT, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE (jusqu'à la question n° 4 incluse), M. Cyril DEVESA (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Myriam EL-YASSA (jusqu'à et à compter de la question n° 38), Mme Rosa REBRAB (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Ilva SUGNY (à compter de la question n° 39), Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 15 incluse), M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 15 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (jusqu'à la question n° 15 incluse), M. Philippe GONON (jusqu'à la question n° 14 incluse).

Procurations de vote :

M. Gueric CHALNOT à Mme Catherine THIEBAUT, Mme Myriam EL-YASSA à M. Abdel GHEZALI, Mme Ilva SUGNY à Mme Marie ZEHAF (à compter de la question n° 39), M. Ludovic FAGAUT à M. Jacques GROSPERRIN (jusqu'à la question n° 15 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN à M. Laurent CROIZIER (jusqu'à la question n° 15 incluse).

OBJET : 2 - Délégation du Conseil Municipal accordée au Maire pour accomplir certains actes de gestion courante - Bilan des décisions prises dans le cadre de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Délégation du Conseil Municipal accordée au Maire pour accomplir certains actes de gestion courante

Bilan des décisions prises dans le cadre de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Rapporteur : M. FOUSSERET, Maire

	Date	Avis
Commission n° 1	05/09/2018	Pour information

Par délibération en date du 6 novembre 2017, vous m'avez accordé, pour toute la durée de mon mandat, les pouvoirs et attributions nécessaires à l'accomplissement des diverses opérations de gestion courante.

Conformément à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous fais part des opérations effectuées à ce titre :

I - Conventions

- Location du droit de chasse des forêts communales de Chailluz, Bregille et Planoise à l'Association Communale de Chasse Agréée de Besançon (ACCA) jusqu'au 30 juin 2021 pour un loyer annuel de 800 €.

- Location du droit de chasse du Bois d'Aglans à l'Association Communale de Chasse Agréée de Besançon (ACCA) jusqu'au 30 juin 2021 pour un loyer annuel de 600 €.

- Convention d'utilisation du local «Grand Abri» au hameau des Grandes Baraques en forêt de Chailluz pour les périodes du 9 au 20/04/2018 et du 9 au 31/08/2018 à titre gratuit.

- Convention pour travaux à caractère pédagogique passée avec l'EPLA de Besançon (CFAA du Doubs/CFPPA de Châteaufarine) pour la réalisation de chantiers de travaux de taille d'arbre Parc Colette, les 6 et 7 juin 2018.

II - Conventions de location et renouvellement

- **4 rue du Bougney** : Convention de mise à disposition d'un atelier d'artiste au profit de l'Association RICHES ET CELEBRES, à titre gratuit (Date d'effet de la convention : 10/11/2017).

- **4 rue du Bougney** : Convention de mise à disposition d'un atelier d'artiste au profit de SALOME BOURNY, à titre gratuit (Date d'effet de la convention : 01/03/2018).

- **Rue Brulard** : Convention de mise à disposition d'un terrain au profit de GRAND BESANÇON HABITAT, dans le cadre de la déconstruction des immeubles, à titre gratuit (Date d'effet de la convention : 01/03/2018).

- **10 avenue de Chardonnet** : Convention de mise à disposition de la Grande Halle au sein de la Friche artistique au profit de l'ASSOCIATION CIRCASISMIC, à titre gratuit (Date d'effet de la convention : 26/04/2018).

- **10 avenue de Chardonnet** : Convention de mise à disposition de locaux mutualisés au sein de la Friche artistique au profit de la COMPAGNIE L'OCCASION, moyennant une redevance annuelle de 120 € (Date d'effet de la convention : 20/09/2017).

- **10 avenue de Chardonnet** : Convention de mise à disposition de la Grande Halle au sein de la Friche artistique au profit de la COMPAGNIE JUSTE ICI, dans le cadre des 10 ans de l'inscription UNESCO, à titre gratuit (Date d'effet de la convention : 25/06/2018).

- **Avenue de la Gare d'Eau** : Convention de mise à disposition de La Tour Bastionnée de Chamars au profit de JUNIOR CONSEIL MANAGEMENT DU SPORT dans le cadre de la manifestation Doubs Paddle Race, à titre gratuit (Date d'effet de la convention : 06/04/2018).

- **99 chemin du Fort de Bregille** : Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association Au Bonheur des Enfants, à titre gratuit (Date d'effet de la convention 01/11/2017).

- **Route Forestière des Chapelets - Grandes Baraques** : Convention de mise à disposition d'un logement au profit de M. Benoît CHOLLET, agent patrimonial de l'ONF, à titre gratuit (Date d'effet de la convention : 11/01/2018).

- **99 chemin du Fort de Chaudanne** : Convention tripartite de mise à disposition de locaux mutualisés et du fossé de tir au profit de LA MAISON D'ARRET DE BESANÇON, à titre gratuit (Date d'effet de la convention : 01/01/2018).

- **Miserey-Salines - Parcelle AM 18** : Convention de mise à disposition du terrain autour du puits d'eau salée au profit de M. Frédéric GALLIOT, à titre gratuit (Date d'effet de la convention : 01/04/2018).

- **26 D rue de la République** : Convention de mise à disposition de locaux au profit de LA MAISON DE L'EUROPE EN BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ, moyennant une redevance annuelle de 10 911,36 € (Date d'effet de la convention : 01/05/2018).

- **Avenue de la Septième Armée Américaine** : Convention de mise à disposition d'un terrain par ENGIE au profit de LA VILLE DE BESANÇON, à titre gratuit (Date d'effet de la convention : 18/04/2018).

- **Avenue de la Septième Armée Américaine** : Convention de mise à disposition d'un terrain ENGIE au profit de MICROPOLIS, dans le cadre de la Foire Comtoise, à titre gratuit (Date d'effet de la convention : 18/04/2018).

- **7 Faubourg Tarragnoz** : Convention tripartite de mise à disposition d'un pas de tir au profit de la GENDARMERIE NATIONALE, à titre gratuit (Date d'effet de la convention : 05/07/2018).

- **46 rue de Trey** : Convention de mise à disposition d'un box de stockage au profit de la COMPAGNIE JUSTE ICI, moyennant une redevance annuelle de 800 € (Date d'effet de la convention : 15/05/2018).

- **46 rue de Trey** : Convention de mise à disposition d'un box de stockage au profit de l'association FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE DE BESANÇON, moyennant une redevance annuelle de 800 € (Date d'effet de la convention : 01/03/2018).

- **46 rue de Trey** : Convention de mise à disposition d'un box de stockage au profit de l'association BASTION, à titre gratuit (Date d'effet de la convention : 15/04/2018).

- **Lieu-dit Vignes de Chaudanne** : Convention de location pour l'implantation d'une antenne au profit de LA SOCIETE ORANGE, moyennant une redevance annuelle de 10 124 € (Date d'effet de la convention : 01/03/2018).

- **14 rue Violet** : Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association LA PAGE ARGENTEE, moyennant une redevance annuelle de 310 € (Date d'effet de la convention : 15/04/2018).

III - Comptabilité

Emprunt 2018 - Signature d'un contrat de prêt avec Arkea Banque Entreprises et Institutionnels

Afin d'assurer le financement d'une partie de ses investissements 2018, la Ville de Besançon a lancé le 19 mars dernier une consultation bancaire portant sur deux lots de 5 M€ chacun, à taux fixe et à taux variable.

La proposition d'Arkea Banque Entreprises et Institutionnels a été retenue pour un prêt d'un montant de 5 000 000 € (typologie Gissler 1A) qui a été signé selon les caractéristiques financières suivantes :

- Phase de mobilisation

- . Durée : du 06/06/2018 au 31/10/2018 inclus
- . Index : Ti3M + 0,26 % (moyenne mensuelle des Euribor 3 mois). L'index est flooré à 0 %.
- . Périodicité des échéances : trimestrielle.

- Phase d'amortissement

- . Durée : 15 ans
- . Index Euribor 1 an + 0,25 %. L'index est flooré à 0 %
- . Périodicité des échéances : Annuelle
- . Amortissement du capital : Progressif
- . Base de calcul des intérêts : exact / 360
- . Possibilité de passage à taux fixe à chaque date d'échéance du prêt.

Une commission d'engagement de 2 500 € est due. Le prêt sera encaissé le 31 octobre 2018 à l'imputation 16.01.1641.20200.

IV - Décisions

- FIN.18.00.D27 du 28 mai 2018 - Aménagement des droits d'entrée au Musée du Temps et à la Maison Victor Hugo durant l'exposition «Guerre aux démolisseurs ! Victor Hugo et la défense du patrimoine» du 16 juin 2018 au 27 janvier 2019.

- DIV.18.00.D1 du 15 juin 2018 - Fixation de tarifs concernant les objets promotionnels et autres vendus dans les services municipaux pour l'année 2018.

V - Contentieux

- **Affaire Commune de Besançon c/ M. A. et autres** : Référé mesures utiles de la commune de Besançon devant le Tribunal Administratif de Besançon le 29 juin 2018 en vue d'obtenir l'expulsion immédiate de M. B. et autres, occupants sans titre de la parcelle 19 section EZ 01 appartenant au domaine public de la Ville, situées 12 rue Denis Papin.

Par Ordonnance du 5 juillet 2018, le juge des référés du Tribunal Administratif a ordonné aux intéressés de libérer les lieux sous 48 h.

- **Affaire Commune de Besançon c/ M. A. et autres** : Référé mesures utiles de la commune de Besançon devant le Tribunal Administratif de Besançon le 6 juillet 2018 en vue d'obtenir l'expulsion immédiate de M. L. et autres, occupants sans titre de la parcelle ER section 0160 appartenant au domaine public de la Ville, situées avenue François Mitterrand.

Par Ordonnance du 9 juillet 2018, le juge des référés du Tribunal Administratif a ordonné aux intéressés de libérer les lieux sans délai.

- **Affaire Commune de Besançon c/ Mme X** : Référé mesures utiles de la commune de Besançon devant le Tribunal Administratif de Besançon le 1^{er} août 2018 en vue d'obtenir une injonction tendant à la libération du domaine public occupé sans droit ni sans titre.

Par Ordonnance, le juge des référés du Tribunal Administratif a ordonné à l'intéressée de libérer les lieux sous huit jours.

VI - Marchés de travaux inférieurs au seuil de la procédure adaptée (5 548 000 € HT depuis le 01/01/2018) et marchés de fournitures et services inférieurs à 300 000 € HT

Objet du marché	Date du marché (notification)	Titulaire du marché	Montant du marché HT ou TTC (mini-maxi si marché à bons de commandes)
Direction Grands travaux			
Rue Luc Breton : Requalification d'une chaussée en enrobé avec partie pavée	17/06/2018	BONNEFOY ALBIZZIA 25660 SAONE	165 984,30 € HT
Direction Voirie et Déplacements urbains			
Tunnel routier de la Citadelle : Protection au feu	04/06/2018	FREYSSINET RHONE ALPES AUVERGNE 69630 CHAPANOST	134 250 € HT
Travaux de réparation des berges 2018	26/06/2018	PATEU ET ROBERT ACCOBAT 25000 BESANÇON	132 196,96 € HT
Fourniture et pose de matériels d'éclairage public - Accord-cadre multi attributaire	29/05/2018	CITEOS 25000 BESANÇON EIFFAGE ENERGIE 25320 CHEMAUDIN INEO RESEAUX EST 71530 CRISSEY	Montant maximum : 298 000 € HT
Fourniture et pose de matériel d'éclairage public dans le cadre de l'opération Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte et le Climat (TEPCV) - Groupement de commandes			
Lot 1 : Communes zone Nord	15/06/2018	CITEOS 25480 ECOLE VALENTIN	Montant maximum : 298 000 € HT
Lot 2 : Communes zone Sud	15/06/2018	SPIE CITYNETWORKS SAG VIGILEC 39100 FOUCHERANS	Montant maximum : 298 000 € HT
Lot 3 : Besançon secteur A	15/06/2018	TRAVAUX PUBLICS ET D'INGENIERIE 89144 LIGNY LE CHATEL	Montant maximum : 298 000 € HT
Lot 4 : Besançon secteur B	15/06/2018	INEO RESEAUX EST 71530 CRISSEY	Montant maximum : 298 000 € HT

Objet du marché	Date du marché (notification)	Titulaire du marché	Montant du marché HT ou TTC (mini-maxi si marché à bons de commandes)
Direction Architecture et Bâtiments			
Travaux de désamiantage et de déconstruction des anciens vestiaires du Racing Club	26/04/2018	HEITMANN et Fils 25410 VELESMES ESSARTS	59 344,90 € HT
Travaux de démolition et de désamiantage de la crèche de Montrapon	04/05/2018	SNCB 25000 BESANÇON	36 201,04 € HT
Travaux de rénovation de la maison de quartier de la Grette suite à sinistre - Lot 1 : Démolition - Gros œuvre	01/06/2018	ASN CONSTRUCTIONS 25360 GONSANS	32 155,95 € HT
Travaux de rénovation de la maison de quartier de la Grette suite à sinistre - Lot 2 : Charpente	01/06/2018	GRISOT GILLES SARL 25000 BESANÇON	43 400 € HT
Travaux de rénovation de la maison de quartier de la Grette suite à sinistre - Lot 3 : Etanchéité	07/06/2018	SFCA 25290 ORNANS	67 890,60 € HT
Travaux de rénovation de la maison de quartier de la Grette suite à sinistre - Lot 5 : Peinture - Plafonds	18/06/2018	PERRIN SAS 25000 BESANÇON	59 244,30 € HT
Travaux de rénovation de la maison de quartier de la Grette suite à sinistre - Lot 8 : Electricité	11/06/2018	INNOVELEC 25000 BESANÇON	75 708,36 € HT
Palais des Sports : Sonorisation de la salle d'honneur	12/07/2018	AUDIO PRESTAT SERVICES 21800 QUETIGNY	54 522 € HT
Ecole maternelle Bersot : Travaux de désamiantage	15/06/2018	SNDR 25000 BESANÇON	35 402,50 € HT
Gymnase Clemenceau : Travaux de pose de revêtement de sol sportif	15/06/2018	REVETEC 25720 AVANNE	87 731,20 € HT
Direction des Espaces Verts Sportifs et Forestiers			
Jardin de la Découverte et des Savoirs : Mission de programmation	27/06/2018	MP CONSEIL GREDER et KESSLER H3C ENERGIE PHYSALID SAS 67300 SCHILTIGHEIM	82 575,28 € HT
Direction Maîtrise de l'Energie			
Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'une étude d'opportunité pour développer le réseau de chaleur de la chaufferie urbaine de Besançon-Planoise et améliorer ses performances	07/05/2018	NALDEO SAS 69425 LYON	29 250 € HT

Objet du marché	Date du marché (notification)	Titulaire du marché	Montant du marché HT ou TTC (mini-maxi si marché à bons de commandes)
Maintenance des installations de climatisation et de production de froid	18/05/2018	ENORA SERVICES 25770 SERRE-LES-SAPINS	42 838,65 € HT
Espace Simone de Beauvoir ; Rénovation de la chaufferie	02/07/2018	SCOP UTB 21700 SAINT NICOLAS LES CITEAUX	30 804 € HT
Direction Action culturelle - Service Création Diffusion			
Programmation estivale de concerts «les Soirées Granvelle» : Prestations de régie générale et technique	10/07/2018	NO LOGO PRODUCTION 25000 BESANÇON	32 000 € HT
Direction Musées du Centre			
Numérisation des collections des musées du centre	03/05/2018	CHIPAULT Raphaël 75019 PARIS SOLIGNY Benjamin 93500 PANTIN	Montant maximum 35 000 € HT
Conception, édition, distribution et diffusion de cinq publications	28/05/2018	SILVANA EDITORIALE MILAN (ITALIE)	119 200 € HT

VI - Avenants aux marchés de fournitures et services inférieurs à 300 000 € HT avenants aux marchés de travaux inférieurs au seuil de la procédure adaptée (5 548 000 € HT depuis le 01/01/2018) / avenants sans incidence financière ou inférieurs à 5 % aux marchés de fournitures et services supérieurs à 300 000 € HT ou aux marchés de travaux supérieurs au seuil de la procédure adaptée (5 548 000 € HT depuis le 01/01/2018) :

Objet du marché + Objet de l'avenant	Titulaire du marché (Nom - Code postal Localité)	Montant initial du marché + Montant du ou des avenant(s) précédent(s) (en précisant HT ou TTC)	Montant de l'avenant en précisant HT ou TTC	Date de la CAO pour les avenants supérieurs à 5 % (uniquement pour les marchés formalisés)
Acquisition, installation et maintenance d'un logiciel de gestion des réservations des équipements sportifs et des salles municipales et du suivi des associations La société titulaire du marché a été reprise par la société JES PLAN	LOGITUD SOLUTIONS 68200 MULHOUSE	65 206,46 € HT	Sans incidence financière	

Objet du marché + Objet de l'avenant	Titulaire du marché (Nom - Code postal Localité)	Montant initial du marché + Montant du ou des avenant(s) précédent(s) (en précisant HT ou TTC)	Montant de l'avenant en précisant HT ou TTC	Date de la CAO pour les avenants supérieurs à 5 % (uniquement pour les marchés formalisés)
Chemin Sous les Vignes de Rognon : Création d'un ouvrage de soutènement - Prestations supplémentaires	TETRA 25580 ETALANS	84 839 € HT	5 946,90 € HT	
Chemin Sous les Vignes de Rognon : Extension du réseau d'assainissement - Prolongation de délai	SARL HEITMANN & FILS 25410 VELESMES ESSARTS	375 785,10 € HT	Sans incidence financière	
Désamiantage et déconstruction d'un ensemble de bâtiments industriels sis Les Prés de Vaux 2 place Charles Guyon à Besançon - Lot 1 : Désamiantage - Fusion de la société FERRARI avec la Société BRUNEL - Nouvelle dénomination : PREMYS	FERRARI 68310 WITTELSHEIM	1 188 753 € HT	Sans incidence financière	
Désamiantage et déconstruction d'un ensemble de bâtiments industriels sis Les Prés de Vaux 2 place Charles Guyon à Besançon Lot 1 : Désamiantage Prestations supplémentaires	PREMYS 68310 WITTELSHEIM	1 188 753 € HT	40 681,20 € HT	
Désamiantage et déconstruction d'un ensemble de bâtiments industriels sis Les Prés de Vaux 2 place Charles Guyon à Besançon Lot 2 : Déconstruction Fusion de la société FERRARI avec la Société BRUNEL - Nouvelle dénomination : PREMYS	FERRARI 68310 WITTELSHEIM	1 036 989,10 € HT	Sans incidence financière	

Objet du marché + Objet de l'avenant	Titulaire du marché (Nom - Code postal Localité)	Montant initial du marché + Montant du ou des avenant(s) précédent(s) (en précisant HT ou TTC)	Montant de l'avenant en précisant HT ou TTC	Date de la CAO pour les avenants supérieurs à 5 % (unique- ment pour les marchés formalisés)
Désamiantage et déconstruction d'un ensemble de bâtiments industriels sis Les Prés de Vaux 2 place Charles Guyon à Besançon Lot 2 : Déconstruction : Prestations supplémentaires	PREMYS 68310 WITTELSHEIM	1 036 989,10 € HT	20 807,70 € HT	
Restauration de 12 peintures du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon Lot 1 : 3 huiles sur panneaux : Prestations supplémentaires suite à la découverte de nombreuses autres altérations non-visibles au moment du lancement de la procédure	Christine MOUTERDE LE SEIGNEUR 38700 CORENC	34 490 € HT	7 220 € HT	
Accord-cadre relatif à la restauration des collections de peintures et de sculptures du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie Lot 2 : restauration de sculptures Changement de statut de la société	Anne-Laure GORON 75010 PARIS	Maximum : 80 000 € HT	Sans incidence financière	
Restauration des objets métalliques des collections archéologiques du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon Lot 2 : Restauration d'objets en métal Prolongation du délai d'exécution pour les prestations demandées au marché	CREAM 38200 VIENNE	60 226,49 € HT	Sans incidence financière	

Objet du marché + Objet de l'avenant	Titulaire du marché (Nom - Code postal Localité)	Montant initial du marché + Montant du ou des avenant(s) précédent(s) (en précisant HT ou TTC)	Montant de l'avenant en précisant HT ou TTC	Date de la CAO pour les avenants supérieurs à 5 % (unique- ment pour les marchés formalisés)
Restauration des collections archéologiques en terre-cuite et tabletterie du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon Lot 1 : Restauration d'objets en terre cuite Prolongation du délai d'exécution pour les prestations demandées au marché	Groupement Mélanie PARMENTIER 75000 PARIS	32 470 € HT	Sans incidence financière	
Programme de soins aux grands arbres des promenades 2017 / 2018 - Ajout d'un prix supplémentaire dans le bordereau de prix	VERT-TIGES 25000 BESANÇON	Montant minimum : 100 000 € HT Montant maximum 180 000 € HT	Sans incidence financière	

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises dans le cadre de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Danielle DARD.

Préfecture du Doubs

Reçu le 04 OCT. 2018



Contrôle de légalité